

# 1. LE REVENU DE BASE VITAL POUR LE TRAVAIL VIVANT



Guy Valette

Août 2018

# AVANT PROPOS

En octobre 1945, au sortir d'une dernière tragédie mondiale, le Gouvernement provisoire de la République française promulguait les lois sur la Sécurité sociale. L'extrait suivant de l'exposé des motifs de l'ordonnance du 4 octobre 1945 révèle l'ambition de ce vaste programme de solidarité:

- ❑ « ***La sécurité sociale est la garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes. Trouvant sa justification dans un souci élémentaire de justice sociale, elle répond à la préoccupation de débarrasser les travailleurs de l'incertitude du lendemain, de cette incertitude constante qui crée chez eux un sentiment d'infériorité et qui est la base réelle et profonde de la distinction des classes entre les possédants sûrs d'eux-mêmes et de leur avenir et les travailleurs sur qui pèse, à tout moment, la menace de la misère.*** »

# Revenu d'existence ou...

revenu de base

allocation  
universelle

dividende  
universel

revenu universel

revenu de  
citoyenneté

salaire socialisé

## La définition du M.F.R.B.

**Le revenu de base est un droit inconditionnel, inaliénable, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie, cumulable avec d'autres revenus, distribué individuellement à tous les membres d'une communauté, de la naissance à la mort, dans une société solidaire.**

## Pourquoi aujourd'hui?

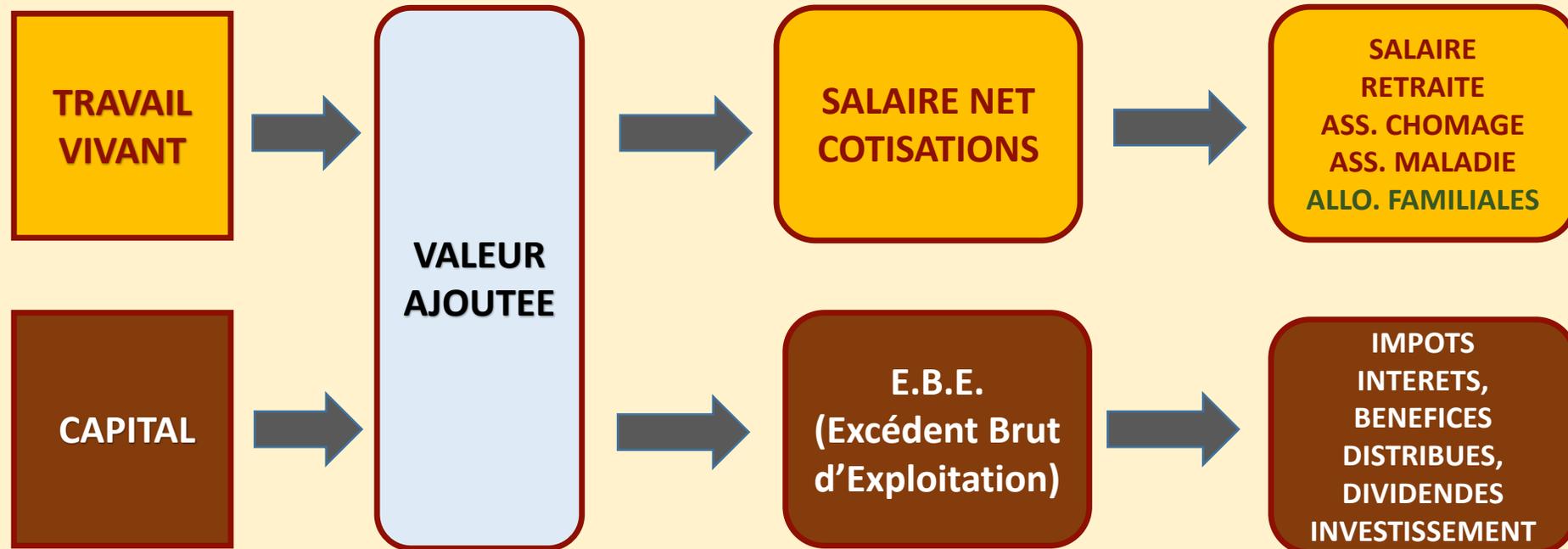
L'économiste américain **William Brian Arthur** observe que l'économie en est arrivée à un point où **la production est largement suffisante** pour satisfaire les besoins de tous, mais où **les emplois générateurs de revenus suffisants** pour accéder à toute cette richesse produite, se font de plus en plus **rares**. La question centrale n'est donc plus **comment produire davantage**, mais **comment répartir** mieux la richesse créée.

# Le travail vivant, vital pour l'existence, n'arrive plus à remplir ses deux fonctions

qui sont:

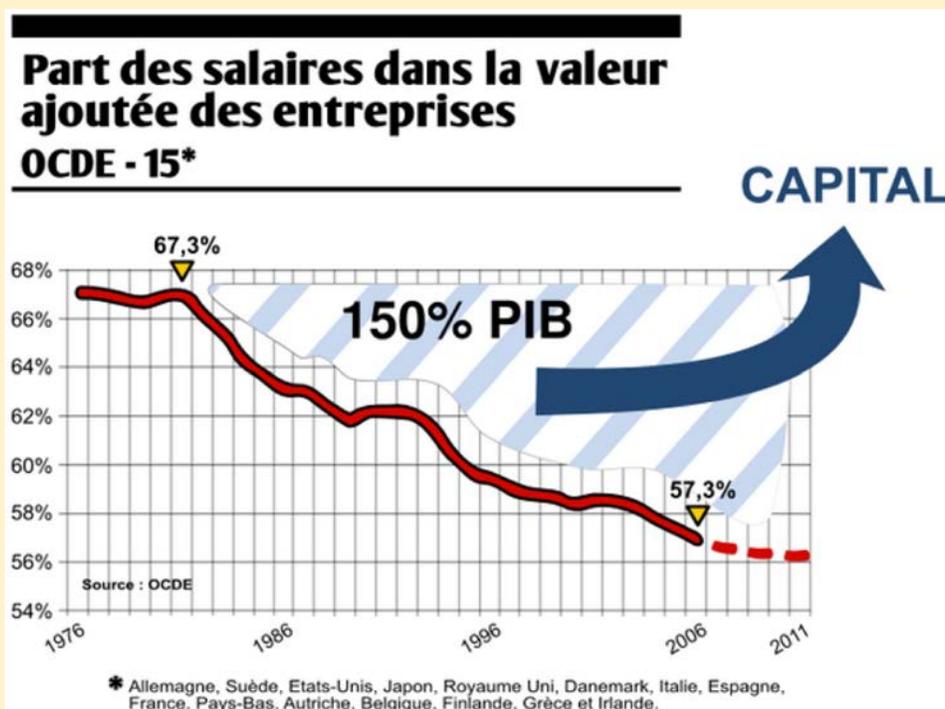
- 1. produire les conditions élémentaires d'existence:**  
Définies par l'article 25 de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : « *Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, les soins médicaux, le logement ainsi que pour les services sociaux nécessaires* »
- 2. se produire soi même au sein d'un collectif social et culturel.**

# La cause: Le douloureux partage de la valeur ajoutée



# le travail ne paie plus.

Dans l'O.C.D.E., depuis 1976,



La part des salaires et cotisations dans le le partage de la valeur ajoutée a **diminué de 10 %**

**En France, c'est aujourd'hui plus de 200 milliards d'€ qui ont migré du travail vers le capital**

# Et la rémunération du capital s'envole.

1.

De 1983 à 2006, la part des dividendes dans la valeur ajoutée est passée de 3,2 % à 8,5 %.

2. Répartition des bénéfices parmi les entreprises du CAC 40  
De 2009 à 2018

DIVIDENDES AUX ACTIONNAIRES:

67,4 %  
( 2/3 )

Source: Oxfam

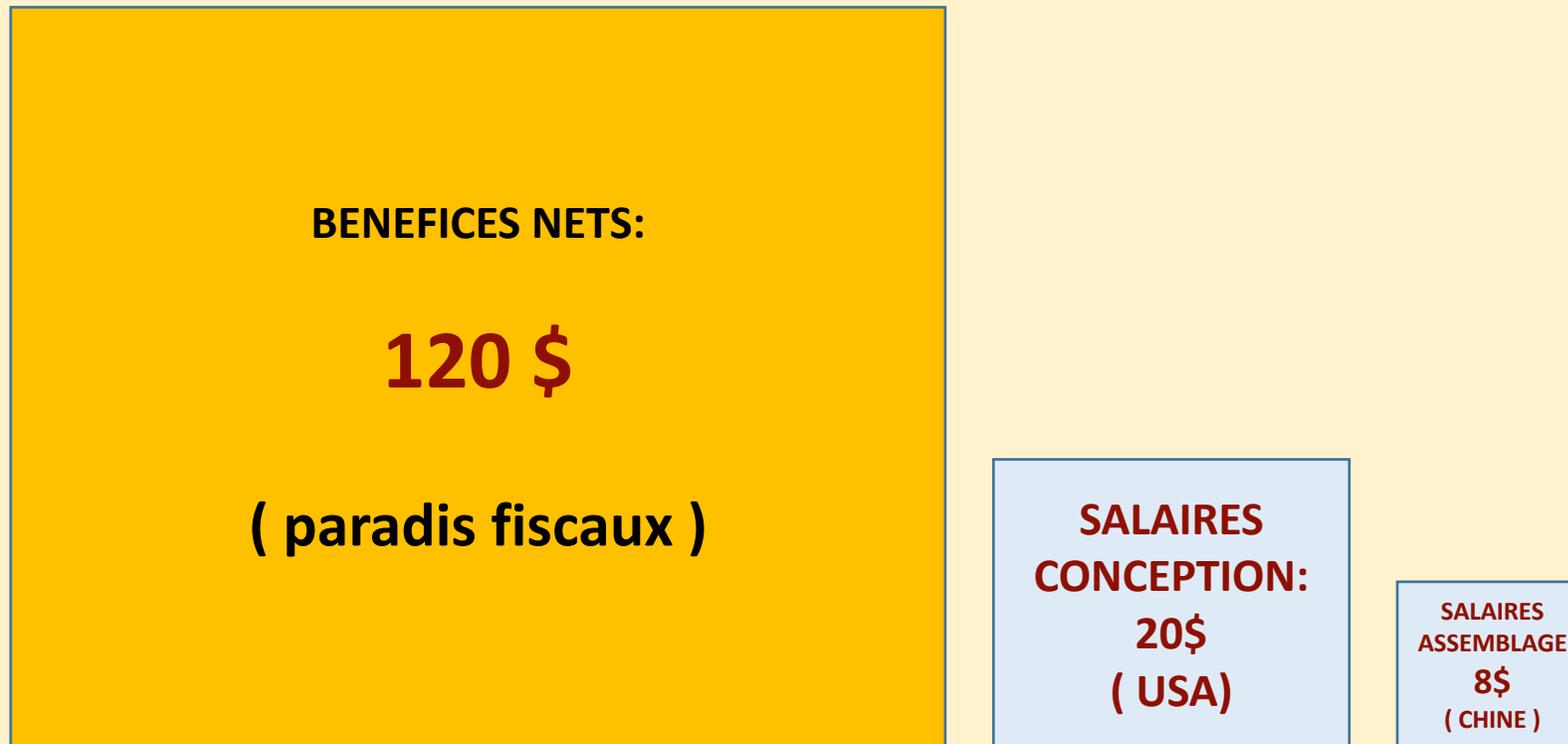
INVESTISSEMENTS

27,3 %

PRIMES : 5,3 %

**Dans la chaine de valeur le travail vivant se fait tout petit.**

**Pour un Ipad d'une valeur HT de 400 \$,**



## Conséquence : Le travailleur s'appauvrit

1.

**Aux USA,**  
**25 % des actifs** sont au dessous du  
seuil de pauvreté

2.

**En France,**  
parmi les 9 millions de pauvres il y  
a **2 millions de travailleurs** qui  
gagnent **moins de 1000 €.**

# ... et les inégalités explosent.

« C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches » V. Hugo

1.

**La moitié** de la richesse appartient à **1 %** de la population, **les 99%** se partagent l'autre moitié

2.

**8 personnes** possèdent ce que possède **la moitié** de la population mondiale la plus pauvre.

3.

Le **premier** des huit, le propriétaire d' **Amazon** a une fortune de plus de **100 milliards de dollars**.

# L'Etat redistribue **peu** ce qui est mal distribué.

L'Etat au fil du temps a dû mettre en place un **système de redistribution correctif.**

**Ce sont:**

- **Les minima sociaux** ( RSA, ASPA, etc...)
- **Les aides à la famille**: All. Fam. Aide aux parents isolés, ARS, APL etc...
- **Les aides à l'emploi** : CICE, Réduction Fillon, Prime d'activité  
- Le SMIC est financé à 30 % par l'impôt

**Financées par:**

- **I.R.**, payé par moins de **50 %** des foyers fiscaux, ( **75 M €** )
- **I.S.F.** Qui ne cesse de fondre ( **moins de 3 M €** )
- **C.S.G.**, qui au fil du temps est passé de **1,3 %** à **9,7 %** des revenus. ( **95 M €** )

## Il faut passer d'une redistribution **corrective** ...

- Qui est à **posteriori**, **ciblée**, **conditionnée**, **complexe**, **stigmatisante** et **inefficace**....
- Qui divise la société entre **assistés**, **contributeurs** et **ultra riches**,
- Qui développe la **défiance**, **l'esquive** et le **ressentiment** au lieu de renforcer la **cohésion** et la **solidarité**.

## ... à une redistribution **transformatrice**.

fondée sur deux principes et une condition :

- **Principe de solidarité :**

- Chacun contribue en fonction de ses moyens à la satisfaction des besoins élémentaires de chacun,

- **Principe d'universalité :**

- Tout le monde reçoit, tout le monde participe au financement.

**A revenu universel, contribution universel !**

Il doit être d'un **montant suffisant** pour immuniser tout au long de la vie de la pauvreté

( jamais de revenus individuel  $< 1000$  €)

# Egalité, fraternité, liberté

On ne peut pas  
**s'émanciper, s'épanouir, se réaliser, créer, être libre,**  
**être sujet de sa propre vie,**  
dans un monde où l'on consacre tout son temps à assurer sa survie.

Avec **une allocation universelle:**

*« il s'agit de construire un Etat social qui mise  
intelligemment sur l'épanouissement du capital humain  
plutôt que sur l'astreinte d'un emploi non choisi ».*

Philippe Van Parijs, philosophe

# Objectifs:

**En socialisant la production des conditions élémentaires d'existence, on:**

- **Immunitise en toute circonstance contre la pauvreté et la précarité,**
- **libère le travail du carcan d'un emploi de survie débarrassant le travailleur de l'incertitude du lendemain.**

**On peut envisager la réduction du temps de travail contraint, un meilleur partage des emplois et ainsi lutter efficacement contre le chômage.**

# Pour une sécurité sociale renforcée.

## Avec

- le droit à l'accès gratuit aux soins,
- le droit à l'instruction publique gratuite,

il complète les **conditions minimales** et nécessaires à l'émancipation et à l'épanouissement de l'être humain, **permettant à chacun à travers un travail choisi, de consacrer tout son temps « à se produire pleinement soi-même au sein d'un collectif social et culturel. »**

En ce sens le droit à une **allocation universelle d'existence** est bien le prolongement du chantier ouvert par le Conseil National de la Résistance en 1944 qui a donné naissance à la Sécurité sociale.

## 2. UNE PROPOSITION

Pour:

- ✓ éradiquer la pauvreté,
- ✓ Valoriser les bas salaires,
- ✓ Réduire le temps de travail contraint, partager les emplois et lutter contre le chômage,
- ✓ Donner à chacun le pouvoir de dire non, de choisir, et d'être soi.

# une allocation universelle, ajustée suivant les nécessités de la vie,

AGE	MONTANT	COMMENTAIRES
0-14 ANS	250€	Versé aux parents
14-18 ANS	400€	Versé aux parents
A PARTIR DE 18 ANS	750 €	
PENDANT 12 ANS DE 25 A 62 ANS Grâce au moins perçu avant 18 ans, pour les personnes qui le demandent.	1000 €	Suivant les nécessités
A PARTIR DE 62 ANS Grâce au moins perçu avant 18 ans	1000 €	> ASPA
MOYENNE TOUT AU LONG DE LA VIE	750 €	

# A revenu universel, contribution universelle

## ☐ Contribuer

Par une cotisation sur les **revenus d'activité**( **CRB :30 %** )

- *De 0 à 30 % jusqu'au SMIC*
- *50 % pour la partie des revenus supérieurs à 10000 €*

Et

par une cotisation sur **l'Excédent Brut d'Exploitation**( **CEBE: 7,5%**)

- *en substitution de la cotisation pour les allocations familiales*

## ☐ Recevoir

**Une allocation universelle d'existence: 750 €**

## ☐ Rendre

une petite part du **patrimoine net** accumulé. ( **TAN: 1,5 % par an** )

**Allocation Administrée par  
une branche de la Sécurité sociale**

***La Caisse des allocations familiales  
(C.A.F) renommée:***

***Caisse de l'allocation universelle  
d'existence (C.A.U.E.)***

***serait chargée de la bonne gestion de  
ce nouveau droit.***

# Les montants mobilisés

<b>Revenu d'activité +pension</b>	<b>( milliards € )</b>	<b>1 300</b>
Cotisation Revenu de base ( 30% ) sur les <b>revenus d'activité.</b>		<b>390</b>
<b>Montant patrimoine privé</b>		<b>11 500</b>
TAN ( 1,5 % par an ) sur le <b>patrimoine net privé.</b>		<b>172</b>
<b>E.B.E</b> ( rémunération du <b>capital</b> dans le partage de la <b>valeur ajoutée</b> )		<b>600</b>
C.E.B.E. ( 7,5 % EBE ) Contribution des machines		<b>40</b>
<b>Montant mobilisable pour un revenu de base</b>		<b>602</b>
<b>Montant mobilisé et restitué aux 67 millions d'habitants (pour un revenu de base à 750 €)</b>		<b>602</b>

# Sans intervention de l'Etat

Suppression de l' IRPP et l' ISF	( milliards)	77
Suppression de la CSG		95
<b>Total des recettes supprimées</b>		<b>172</b>
Politiques de l'emploi ( CICE, Fillon, Emploi jeunes, etc..)		50
RSA + Prime d'activité		18
Aides à la famille financés par l'Etat ou les collectivités		20
Personnes âgées		3
Alloc. Logement + aides		18
Bourses d'études et aides diverses étudiant lycéen écoles		7
<b>Total dépenses supprimées</b>		<b>116</b>
Réduction cotisation fonctionnaire		7
Suppression du taux de TVA à 10 %		14
Cot. Ass. Maladie salariés et retraités		35
<b>Total Recettes nouvelles</b>		<b>56</b>

# Comparaison des cotisations et impôts

Actuellement	SAL.	« PAT. »	TOT.	TOT	SAL.	« PAT. »	Avec le R.B.
MALADIE-ACCIDENT		13%	13%	20%	5 %	15%	MALADIE
CHOMAGE		4,05%	4,05%	5%		5% (7,5 % EBE)	CHÔMAGE
FORMATION		2%	2%	2%		2% (3 % EBE)	FORMATION
RETRAITE	7%	9%	16%	30 %	15%	15%	RETRAITE
RETRAITE COMP.	8%	12%	20%				RETRAITE COMP.
CSG –AL.FAM	9,7%	5.25%	13.4%		30%	5% (7,5%EBE)	C.R.B.
IRPP pour le salaire moyen	7.5%		7.5%		-26%		R.B pour un salaire moyen brut de 2850 €
<b>TOTAL</b>	<b>32,2 %</b>	<b>45,30%</b>			<b>24%</b>	<b>30 % SB +18%EBE</b>	

# cotisations et impôts sur le salaire moyen

	% V.A.	VALEUR	VALEUR	AVEC UN R.B. DE 750 €
VALEUR AJOUTEE	100 %	6211 €	6211 €	VALEUR AJOUTEE
E.B.E.	33,33%	2070 €	2055 €	E.B.E. NET (-15 €)
			- 451 €	COT. EBE ( 18 % EBE CHOMAGE- FORMATION -RB )
			2506 €	E.B.E. BRUT
MASSE SALARIALE	66,66%	4141 €	3705 €	MASSE SALARIALE (- 436 €)
COTISATIONS PATRONALES SUR SALAIRES (45,3% S.B.)	20,78 %	- 1291 €	- 855 €	COTISATIONS PATRONALES SUR SALAIRES ( 30 % SB )
<b>SALAIRE BRUT</b>		<b>2850 €</b>	<b>2850 €</b>	<b>SALAIRE BRUT</b>
COTISATIONS SALARIALES ( 15%+9,7% S.B.)	11,33%	704 €	- 570 € - 855 €	COTISATIONS SALARIALES (20 % S.B.) C.R.B ( 30 % S.B. )
SALAIRE NET	34,55 %	2146 €		
I.R. ( 7,5 % )		- 161 €	+ 750 €	REVENU DE BASE ( 26 % )
SALAIRE NET I.R.		<b>1985 €</b>	<b>2175 €</b>	<b>+190 €</b>

# ENTREPRISE A TAUX DE PROFIT FAIBLE

	% V.A.	VALEUR	VALEUR	AVEC UN R.B. DE 750 €
VALEUR AJOUTEE	100 %	4601 €	4601 €	VALEUR AJOUTEE
E.B.E.	10%	460 €	735 €	E.B.E. NET (+275 €)
			- 161 €	COT. EBE ( 18 % EBE CHOMAGE- FORMATION -RB )
			896 €	E.B.E. BRUT
MASSE SALARIALE	90%	4141 €	3705 €	MASSE SALARIALE (- 436 €)
COTISATIONS PATRONALES SUR SALAIRES (45,3% S.B.)	20,78 %	- 1291 €	- 855 €	COTISATIONS PATRONALES SUR SALAIRES ( 30 % SB )
SALAIRE BRUT		2850 €	2850 €	SALAIRE BRUT
COTISATIONS SALARIALES ( 15%+9,7% S.B.)	11,33%	704 €	- 570 € - 855 €	COTISATIONS SALARIALES (20 % S.B.) C.R.B ( 30 % S.B. )
SALAIRE NET	34,55 %	2146 €		
I.R. ( 7,5 % )		- 261 €	+ 750 €	REVENU DE BASE ( 26 % )
SALAIRE NET I.R.		1985 €	2175 €	+190 €

# ENTREPRISE A TAUX DE PROFIT ELEVE

	% V.A.	VALEUR	VALEUR	AVEC UN R.B. DE 750 €
VALEUR AJOUTEE	100 %	10351 €	10351 €	VALEUR AJOUTEE
E.B.E.	60%	6210 €	5450 €	E.B.E. NET ( -760 €)
			- 1196 €	COT. EBE ( 18 % EBE CHOMAGE- FORMATION -RB )
			6646 €	E.B.E. BRUT
MASSE SALARIALE	40%	4141 €	3705 €	MASSE SALARIALE ( - 436 €)
COTISATIONS PATRONALES SUR SALAIRES (45,3% S.B.)	20,78 %	- 1291 €	- 855 €	COTISATIONS PATRONALES SUR SALAIRES ( 30 % SB )
SALAIRE BRUT		2850 €	2850 €	SALAIRE BRUT
COTISATIONS SALARIALES ( 15%+9,7% S.B.)	11,33%	704 €	- 570 € - 855 €	COTISATIONS SALARIALES (20 % S.B.) C.R.B ( 30 % S.B. )
SALAIRE NET	34,55 %	2146 €		
I.R. ( 7,5 % )		- 261 €	+ 750 €	REVENU DE BASE ( 26 % )
SALAIRE NET I.R.		1985 €	2175 €	+190 €

## **le R.U. résolument de gauche!**

**« Le revenu universel ne peut pas être une proposition "ni de droite ni de gauche":**

**il faut choisir.**

**Soit il vise à réduire les inégalités et la pauvreté,  
soit il permet au contraire de les justifier. »**

Baptiste Mylondo

## le R.U. résolument de gauche!

«Alors que **l'intermittence du travail** et l'exigence de formation continue tendent à se généraliser, le salaire demeure la rémunération du temps abstrait de travail mesurable. La division sociale complexe du travail devrait permettre une **socialisation accrue du revenu** et une extension des solidarités. Ce serait le sens d'un **revenu universel garanti déconnecté du travail**, non dans sa version libérale d'une aumône de survie mais dans une logique du **droit à l'existence** et de l'extension des domaines de gratuité. »

*Daniel Bensaïd « Eloge de la politique profane » Page 49*

## le R.U. résolument de gauche!

*« Envisagée sous cet angle, la sécurité sociale appelle l'aménagement d'une vaste organisation nationale d'entraide obligatoire qui ne peut atteindre sa pleine efficacité que si elle présente un caractère **de très grande généralité** à la fois quant aux personnes qu'elle englobe et quant aux risques qu'elle couvre. **Le but final à atteindre est la réalisation d'un plan qui couvre l'ensemble de la population du pays contre l'ensemble des facteurs d'insécurité** ; un tel résultat ne s'obtiendra qu'au prix de longues années d'efforts persévérants, mais ce qu'il est possible de faire aujourd'hui, c'est d'organiser le cadre dans lequel se réalisera progressivement ce plan. »*

Suite de l'exposé des motifs de l'ordonnance du 4 octobre 1945.

**A nous, avec l'ensemble des organisations ouvrières, de relever ce défi.**

# SOURCES

- I.N.S.E.E.,
- Observatoire des inégalités,
- OXFAM,
- (C. Landais, T. Piketti, E. Saez [« Pour une révolution fiscale »](#)).
- (T. Piketti - Le capital au XXIe siècle)
- <http://www.revenudebase.info/>
- <http://lesecolohumanistes.fr/revenu-universel/>
- <http://fr.slideshare.net/guyvalette7>